

CHANTIERS BASSE-VILLE

Newsletter 8

Bulletin du 4 février 2026

Rénovation des infrastructures souterraines au faubourg Philippe-Suchard

Les travaux pour le remplacement des infrastructures communales continuent comme prévu et une nouvelle étape sera effectuée dès la semaine N°7 (matérialisée en rouge sur le croquis annexé). La rue sera à nouveau fermée à la circulation dans cette zone afin de réaliser rapidement ces fouilles.

Seuls les bus de CarPostal, les Services publics et les véhicules d'urgence peuvent circuler dans cette zone en chantier.

Le faubourg Philippe-Suchard sera de nouveau ouvert à la circulation depuis le Pont des Repaires en direction du centre de Boudry.

Zone du collège de Vauvilliers

Pour rappel, **Le parking est totalement inaccessible depuis le 30 janvier jusqu'au 30 mars 2026**, en raison de la livraison des conteneurs destinés à la construction du collège provisoire.

Un chemin d'accès sécurisé a été réalisé pour les enfants et les piétons qui se dirigent au Collège de Vauvilliers et à la structure d'accueil Am Stram Miam.

Une zone de « **dépose-minute et de giration** » est aménagée pour les parents accompagnant leurs enfants en voiture.

La Commune est consciente que cette réalité va impacter les habitudes des automobilistes concernés. Les personnes utilisant habituellement ces places de stationnement sont donc priées de s'organiser en conséquence, en privilégiant notamment les déplacements à pied.

Nous remercions également les parents d'élèves concernés de respecter les dispositions mises en place et de ne pas empiéter sur le domaine privé, notamment en stationnant sur des places privées signalées en jaune.

Zone de l'avenue du Collège

Les travaux se poursuivent actuellement en direction du centre-ville par la réalisation d'une fouille destinée à la pose d'une batterie de tubes électriques.

Collège de Vauvilliers, cheminement des écoliers et écolières

Afin de sécuriser le chemin des enfants se rendant à la structure d'accueil parascolaire ASM2, une double rangée de barrières de chantier rouges et blanches a été installée entre le bas du chemin des Repaires et le passage piétons menant au parking actuel de Vauvilliers.

Des agents de la sécurité publique communale seront ponctuellement présents sur place, en soutien à la personne assurant la patrouille scolaire, afin de s'assurer du bon déroulement de l'arrivée des automobilistes, des enfants, des éventuels cyclistes et du personnel des différents chantiers. **Nous encourageons vivement les déplacements à pied pendant toute la durée des travaux.**

Le Conseil communal remercie la population et les personnes concernées de bien vouloir respecter les dispositions ci-dessus, et salue leur compréhension face aux différents changements d'habitudes occasionnés par ces indispensables travaux.

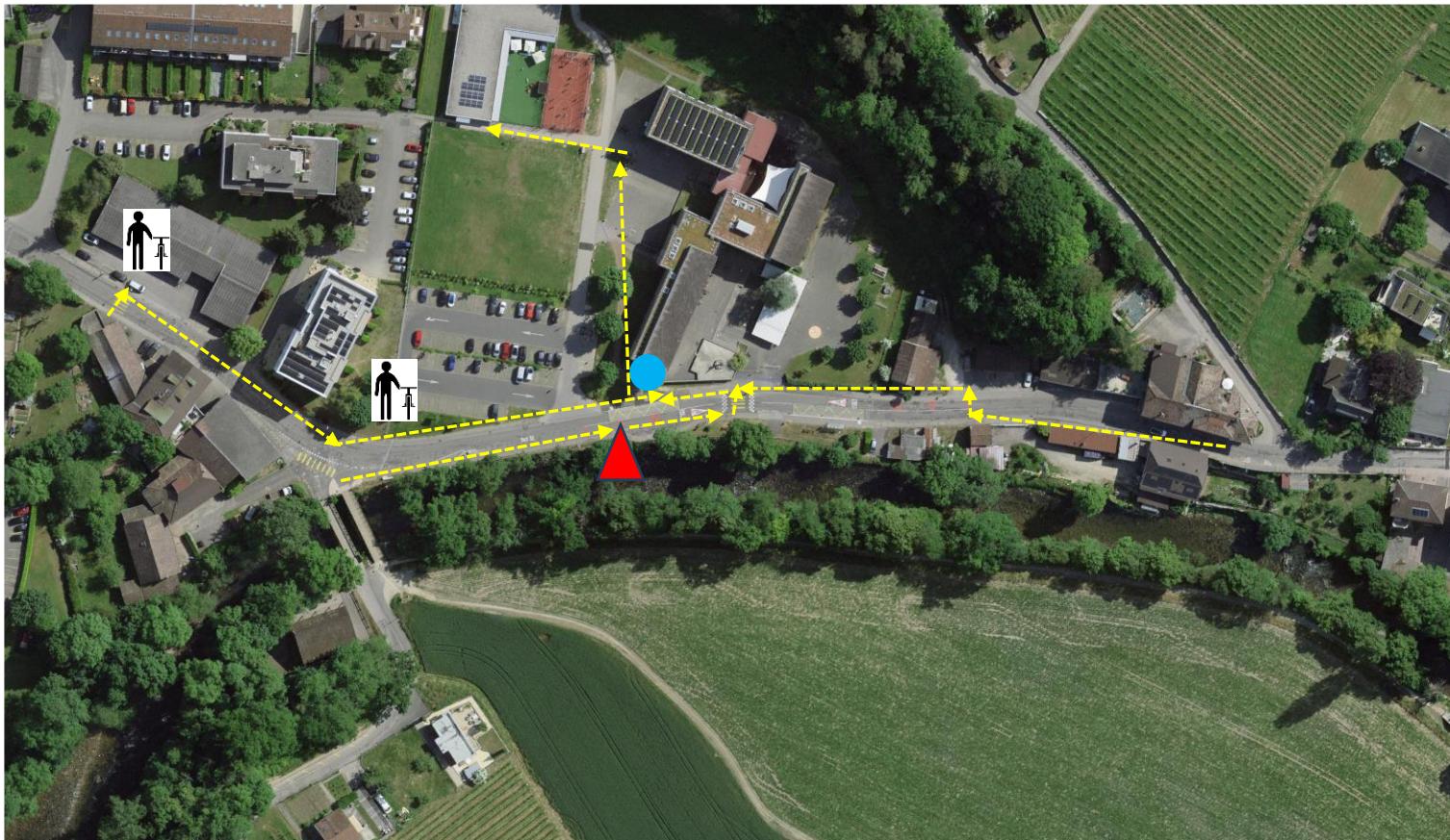
Annexe : plan zone de Vauvilliers

Contacts :

- **Mme Catherine Zeter**, Conseillère communale en charge des dicastères de l'Environnement, Aménagement du territoire, Energie, Services industriels
- **M. Pascal Chapuisod**, Conseiller communal en charge des dicastères des Travaux publics, Sécurité publique, Dangers naturels, Forêts et Vignes
- **M. Fabio Pagani**, Chef de secteur des Travaux publics, 032 886 47 81

Boudry, le 9 février 2026

Le Conseil communal



Légende :



Zone « **Dépose-minute** » pour les parents



Point de rendez-vous Am Stram Miam (à 07h15 et à 07h45)



Cheminement à pied écoliers et écolières

Zone « **pied-à-terre** » pour les cyclistes

Zone concernée

